

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-02- 04 - Taux imposition communaux

Monsieur le Maire rappelle aux élus que les propriétaires Meymacois reçoivent une taxe foncière calculée de la manière suivante : la valeur locative du bien immobilier calculée par les services de l'Etat, à laquelle est appliqué un taux d'imposition qui est voté par les élus du Conseil municipal.

Ph BRUGERE propose de maintenir inchangés les taux votés depuis la dernière réforme, à savoir

	Bases prévisionnelles 2025	Taux %	Produit à taux constants
Taxe foncière sur le bâti	3 547 000 Contre 3 454 000 en 2024	44.32% inchangé	1 572 030 €
Taxe foncière non bâti	97 000 Contre 108 300 en 2024	111.40% inchangé	108 058 €
Taxe d'habitation	1 168 400 Contre 1 168 500 en 2024	10,84% inchangé	126 665 €

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

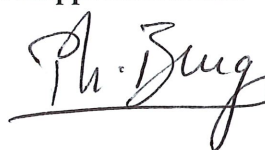
DECIDE de maintenir pour 2025, les taux d'imposition communaux mentionnés dans ce tableau.

La Secrétaire de séance,
Marie-Hélène CHAUQUET



Le 31 Mars 2025
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250401-2025-02-04-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025